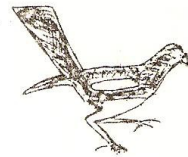
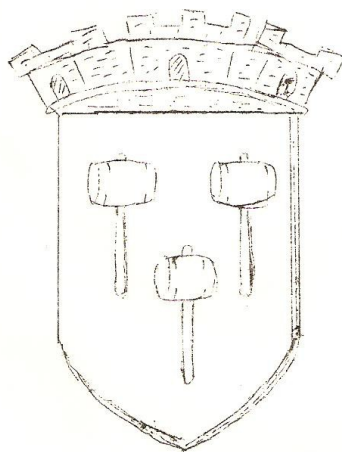


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE
NONCHY-LAGACHE.

JANVIER 1976

N° 19

MEILLEURS VOEUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1976 A TOUS
LES HABITANTS DE NOTRE VILLAGE.

QUE L'AN NOUVEAU VOUS APPORTE A CHACUN LE BONHEUR, LA
SANTE ET LA PAIX EN VOUS ET CHEZ VOUS DANS TOUS VOS
SOUCIS OU DIFFICULTES.

ET QU'IL APPORTE A NOTRE VILLAGE AVEC LA PROSPERITE ET
L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES RAPPORTS AMICAUX
ENTRE TOUS !

MAIS EVOQUONS AVANT DE TOURNER DEFINITIVEMENT LA PAGE
SUR 1975, LES EVENEMENTS ET REALISATIONS LOCALES DE CETTE
ANNEE ECOULEE.

La réalisation communale la plus importante de l'année a été certainement la création du Syndicat intercommunal scolaire avec TERTRY et DEVERSE, pays dont les écoles étaient fermées.

Ce Syndicat a permis de créer une 5ème classe rendue nécessaire par le nombre d'élèves de plus en plus important sans construction nouvelle. Le ramassage organisé permettant d'installer cette classe à DEVERSE.

L'achat du mini-car Peugeot J.7 29 places, subventionné à 50 %, avait de plus l'avantage de permettre le ramassage des enfants des hameaux de DOUVIEUX, FLEZ, MONTECOURT et MEREACOURT (pour tous les foyers situés sur la départementale 45 de DEVERSE à TERTRY).

Deux abris nouveaux à DOUVIEUX et à MEREACOURT ont été installés à cette occasion.

En attendant qu'une conductrice de MONCHY ait obtenu son permis transport en commun, le mini-car est conduit actuellement, à la satisfaction de tous, par un employé de l'usine Bonduelle, Monsieur CHIVE, aimablement détaché par cette entreprise, pour notre Syndicat, aux heures de ramassage scolaire.

La seule servitude actuelle étant le décalage d'un quart d'heure pour assurer avec notre véhicule le ramassage des enfants d'ESTREES par MONS autrefois effectué par les Etablissements BONDUELLE.

Autre avantage du mini-car les déplacements à la piscine de PERONNE des écoliers la fréquentant sans avoir recours à un transporteur en attendant nous l'espérons pouvoir réaliser un jour des déplacements d'équipes sportives locales de jeunes.

Autre réalisation de la commune mise en oeuvre cette année est le début de l'implantation du lotissement du chemin du jeu de Paume. Deux terrains sont actuellement vendus et des pourparlers sont en cours pour d'autres. (Il reste trois terrains de libre, deux de 10 ares et 1 de 17 ares).

Rappelons les conditions d'acquisition de ces parcelles. 8 Frs le m² + frais de notaire et frais de branchement d'eau (forfait de 500 Frs pour installation de la conduite jusqu'à un mètre à l'intérieur du terrain). La commune peut vous mettre en rapport avec des Organismes constructeurs et financiers.

Votre Conseil Municipal a pris, par ailleurs, plusieurs décisions lors des réunions du 19 Août, 7 Octobre et 28 Octobre 1975.

Acceptation du devis pour la réfection de l'intérieur de la Mairie et du Secrétariat (peintures en cours actuellement).

Décision de louer éventuellement à des particuliers, le matériel de sonorisation appartenant à la commune pour utilisation dans le village (mariages, réceptions). Les tarifs sont à la disposition des personnes intéressées en Mairie.

Etude à faire avec les Ponts et Chaussées d'un programme d'aménagement des rues du village établi sur plusieurs années.

Enfin en dehors des questions diverses concernant certains petits problèmes locaux, le Conseil Municipal a pris la décision d'entreprendre en 1976, des travaux d'aménagement des bords de l'Omignon aux alentours du transformateur situé à côté du pont de la rivière. En effet, à la suite d'un concours "pour l'amélioration du cadre de vie" organisé par le Conseil régional de Picardie, notre commune qui avait présenté un projet pour ces travaux d'aménagement, s'est vue allouer une somme de 5.000 Frs (nouveaux) pour compléter cette réalisation.

Creusement et mise en forme du contre-fossé de la rivière, nivellement des berges, plantations d'arbres et implantation d'un petit pont pour piétons sur la rivière permettant d'accéder à l'église du côté nord par un petit sentier créé dans un terrain appartenant à la commune.

Nous remercions particulièrement le Docteur CASTEL, Conseiller Général à CHEPY (natif de MONCHY), Membre du Conseil régional de Picardie, qui par sa présence au jury de ce concours n'a pas manqué de soutenir chaudement la candidature de son village natal.

A l'ordre du jour de plusieurs réunions, les projets de construction du foyer rural devant remplacer la Salle des Fêtes évoqué déjà dans plusieurs bulletins précédents.

Nous avons été avisé le 12 Août par la Direction Départementale de l'équipement de l'obtention définitive du Permis de Construire.

Après quelques rectifications de points de détail, plancher de la piste de danse, installation électrique des cuisines au lieu du gaz. Un devis des travaux en onze tranches sera soumis à l'adjudication en Janvier et les travaux pourront commencer aussitôt après.

Mais d'autres problèmes auront encore à être tranchés à de prochaines séances du Conseil Municipal. Le plus important étant celui du ramassage des ordures ménagères. Un arrêté préfectoral devait interdire au 1er Janvier 1976 les décharges d'ordures des communes (dites non contrôlées). Et même si cet arrêté est reporté de quelques semaines, une décision sera à prendre très prochainement.

Le S.I.V.O.M. de HAM a fait faire au 4ème trimestre 1975 un essai de ramassage avec incinération aux communes du canton qui le souhaitent afin de définir un tarif à proposer aux communes pour un ramassage par semaine. Celui-ci coûterait 45 Frs par an et par habitant. Chacun peut calculer la somme qui reviendrait à la commune ...

Mais nous avons étudié d'autres propositions et le Conseil décidera très prochainement du choix et de l'inclusion dans le budget de la commune de ces nouveaux frais.

Par ailleurs, le Bureau d'aide sociale, subventionné par la commune, a décidé récemment une refonte complète des attributions d'aides en nature.

Suppression des avantages, pain, épicerie, encore accordés sur des anciens critères complètement dépassés actuellement et décision d'accorder à tous les foyers de personnes de plus de 70 ans : deux attributions de charbons ou fuel dans l'hiver, à la seule exception des personnes payant un impôt sur le revenu. Un colis a été remis en fin d'année à tous les anciens.

Rappelons le repas des Anciens du 16 Novembre où après animation par l'Abbé RATEL, prestidigitateur, furent fêtés les noces d'Or de Monsieur et Madame SOUCHAUD.

Le 21 Décembre a eu lieu l'Arbre de Noël où 197 enfants de moins de 14 ans reçurent un jouet et où l'animation par la fanfare Ste-Cécile et trois films agrémentèrent l'après-midi avant le tirage de la tombola au profit de la section football du M.A.C.

VILLAGE FLEURI

Notre commune a été en 1975 classée première de l'arrondissement de PERONNE dans sa catégorie de 500 à 1000 habitants et 4ème au classement départemental.

Le jury communal a jugé comme suit les plus belles réalisations de jardins ou de bordures.

Catégorie : jardins visibles de la rue

premier : Mrs CARETTE et CATTOEN; 3ème : Mr. GUINET Jean; 4ème : Mr. DEVENDEVILLE Georges; 5ème : Mrs CAUSSIN, BOCQUET, HERCHIN, RENAULT, CARON Robert; 10ème : MERLIER Louis; 11ème : Mr. SWYNGEDAIV; 12ème : Mrs DEVENDEVILLE Jean-Pierre, TOULOUSE, TAVOT, SCHRYVF, CAPRON Roland; 17ème : Mrs BOCHART Jacqueline, PREVOT; 19ème : Mr. AUDINOT; 20ème : Mr. BOROWICKI; 21ème : Mr. DEVAREMNE; 22ème : Mr. SOCKEEL.

Catégorie : décor floral sur la voie publique

1er : Mrs MILLOT et JOUY; 3ème : Mrs GAUX, WROBLEMSKI, CHRETIEN; 6ème : Mrs MANGOT, DEMILLY, MORGAND; 9ème : FOURNIER Robert.

Catégorie : fenêtres et murs.

1er : Mr. HENRY Jean-Louis; 2ème : Mr. CAPRON André, 3ème : Mr. TRINCART; 4ème : Mrs JUBE, TRINIELLE Robert; 6ème : DERLY.

Nos félicitations à tous ceux qui ont contribué ainsi à l'aspect agréable de notre village. Des revues ou cadeaux divers seront remis aux lauréats.

CHIFFRES - DATES

Les chiffres officiels communiqués récemment, lors du dernier recensement de population de 1974 donne une population de 752 habitants pour notre commune contre 650 en 1968 soit une augmentation de 101 habitants, environ 15 % en plus, une des plus fortes progressions rurales de l'arrondissement.

La fête de MONCHY St-Pierre et St-Paul aura lieu cette année les 27 et 28 Juin 1976.

Les journées du Don du Sang auront lieu à MONCHY les Mardi 30 Mars et Jeudi 19 Août de 15 heures 30 à 19 heures.

L'étang communal est fermé dès maintenant et la pêche sera réouverte fin Mai après réempoissonnement.

ETAT CIVIL

NAISSANCES : DUPIRE Ghislaine.....16.07.75
COMMONT Stéphanie.....31.08.75
TALON Jérôme.....27.09.75
MOINARD Yoann..... 5.10.75
MUSZYNSKI Bruno..... 7.10.75

MARIAGES : GOURLIN Philippe et DERMIGNY Monique.....3.07.75
FOURNEL Jean-Louis et DODRE Marie-France..5.07.75
DOISY Joël et DODRE Marie-José..... 2.08.75
VANEGUE Gilles et AUDINOT Marylise..... 9.08.75
LEVERT Philippe et BESNIER Nelly.....11.10.75
DEVENDEVILLE Michel et FOURNEL Florence..18.10.75
FOURNEL Lionel et DEVENDEVILLE Christine.18.10.75

DECES : Madame CUFFROY Léonie10.08.75

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS :

Monsieur et Madame DHEYGERS
Monsieur et Madame SAVOYE
Madame GOURLIN-DERMIGNY Monique
Madame LEVERT-BESNIER Nelly

NOS SOCIETES LOCALES

MONCHY-ATHLETIC-CLUB

FOOTBALL :

Le Club après avoir remanié son bureau et son Comité en début de saison, a obtenu à la fin de la première demie-saison 75/76 des résultats satisfaisants.

L'équipe A est actuellement dans le peloton de tête. Cette équipe composée d'éléments jeunes, vient de faire ses quatre derniers matches sans défaite. Les hommes du Capitaine RENAULT Pierre sont en forme et à la veille des matches retour, tous les espoirs sont permis.

L'équipe B, bien emmené par son Capitaine COMMONT Philippe est actuellement troisième de son Championnat. Cette équipe réserve, est composée d'anciens de A et de jeunes attendant leur incorporation au sein de l'équipe première.

LES équipes minimes et cadets se classent au milieu de leur tableau respectif. A noter que ces équipes ont été profondément modifiées cette année. Les deux équipes sont toujours engagées en coupe du Santerre et l'équipe minimes, après avoir passé les deux premiers tours, est toujours engagée en coupe de la Somme.

La tombola de Noël attribuée cette année au football a permis grâce à l'effort intense de tous les membres du Club, de vendre 3.000 billets et de collecter de très nombreux lots.

Le MONCHY A.C. remercie à cette occasion tous les généreux donateurs qui ont permis la réussite de cette tombola ainsi que tous les participants.

TENNIS DE TABLE :

Grâce aux nombreux dons des Commerçants et autres généreux donateurs, le concours de belote de l'été dernier a été un grand succès, ce qui a permis l'achat d'une nouvelle table dont le Club avait grand besoin.

Alors un grand merci à tous nos bienfaiteurs.

L'équipe Ière participe cette année encore au Championnat du Santerre Ière division, à l'issue des matches Aller, elle est 4ème au classement avec 5 victoires et 3 défaites.

En 2ème division, les résultats sont moins bons et l'équipe 2 se trouve à l'avant dernière place.

En 4ème division, équipe de débutants et débutantes, cela ne va pas trop mal, et nos jeunes occupent la 3ème place du Championnat.

Dans l'ensemble bonne vitalité du Club qui poursuit son petit bonhomme de chemin.

FANFARE STE-CECILE

Le second semestre 1975 a été meilleur que le précédent.

Grâce au dévouement de son Chef, Monsieur LECONTE, les répétitions ont lieu chaque Vendredi, ce qui a permis à la fanfare de se faire entendre en différentes occasions.

En dehors des 14 Juillet, 11 Novembre et la fête de l'Arbre de Noël, elle a pu faire apprécier sa valeur à QUIVIERES au mariage de Philippe LEVERT, Membre de la Société, à qui nous renouvelons nos vœux de bonheur; ainsi qu'à MONCHY pour la Ste-Cécile.

Cette fête a été une réussite complète.

Estimant toutefois que les services rendus n'ont pas été assez nombreux et vu les difficultés du moment, la Société a décidé de ne pas présenter son calendrier. Elle s'en excuse et n'en souhaite pas moins à tous ses sympathisants une excellente année.

Félicitations à Monsieur Alexis LEULLIER qui s'emploie activement à la formation de jeunes éléments pour la clique.

ANCIENS COMBATTANTS

Nous formons des vœux sincères à l'aube de la nouvelle année, la trente et unième depuis 1945, pour tous nos rares Anciens de 14/18, en leur souhaitant la longévité; pour vous tous de 39/45 qui voyez arriver une retraite méritée; pour vous Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc qui nous avez rejoints et pour vous tous Habitants de MONCHY-LAGACHE, puisque tous êtes Parents ou Alliés de l'un d'entre nous : à tous : santé, bonheur, longévité, joie et paix sur la terre !

La majorité de notre population a moins de 35 ans. Vous n'avez pas connu chez nous le poids de l'occupation. Nous nous en réjouissons : vous êtes né l'année de la Victoire. Vous aviez moins de vingt ans quand la guerre d'Algérie a pris fin. Vous n'avez pas connu l'embuscade des oueds; les coups durs dans les djebels.

Nous nous en réjouissons.

Tout le monde n'a pas besoin d'être malheureux et de beaucoup souffrir.

Ceux qui ont souffert n'ont pas besoin d'une pitié qu'ils ne demandent pas et qui serait plus lourde à porter que le mépris ou l'indifférence.

A tous Habitants de MONCHY, nous souhaitons une bonne année et Paix à tous les Peuples de la terre.

TEMPÊTE ET NEFAITS

La violente tempête de la nuit du 2 au 3 Janvier qui a occasionné de graves dégâts et même des catastrophes en plusieurs endroits dans le nord de l'Europe a aussi malheureusement causé des dommages très importants aux vitraux de notre église.

En effet, le vent soufflant côté sud-ouest, en violentes rafales, a cassé le bas du vitrail commémorant la guerre de 1914-1918 mettant en miettes la partie où étaient inscrits les noms des morts de la paroisse.

Le vent s'engouffrant violemment dans l'église et ne trouvant pas d'issue, a exercé une poussée très forte sur les autres vitraux particulièrement ceux du Nord-est décollant les feuillures de plomb en de nombreux endroits et provoquant une concavité très prononcée sur la plupart.

Ces très beaux vitraux de l'atelier parisien du Maître verrier GRUBER font l'admiration des visiteurs de notre église et il est certain que les dégâts sont considérables en valeur.

La Commune est assurée pour les dégâts causés par la tempête et en particulier les bris de vitraux et un Expert viendra évaluer le dommage avant intervention de l'assurance que nous espérons la plus complète possible.

DIVERS

Signalons l'installation dans notre Commune d'un nouvel artisan. Il s'agit de Monsieur Gérard MERLIER qui exercera la profession en électricité générale. Nous lui souhaitons la réussite.

NOS MAIRES

de la Révolution à nos jours.

A la demande de plusieurs Conseillers municipaux, Monsieur MAZIER, que nous remercions vivement pour son important travail, a fait des recherches dans les archives de la Mairie pour retrouver la liste des Maires de notre village depuis la Révolution française, date où les registres ont été tenus par l'instituteur-Secrétaire de mairie. Ils étaient tenus auparavant par le Curé de la paroisse qui seul établissait l'état-civil par les baptêmes, mariages et enterrements.

Dans cette liste, nous retrouvons les noms de familles encore connues des anciens du village. Le record de durée appartient à Mary-Louis POINTIER, maire pendant 38 ans 1/2 (ancêtre de la famille Pointier de Croix-Moligneaux alors cultivateur à Montécourt); par contre, Sébastien SOILLEUX n'a été maire qu'un mois, de Mai à Juin 1794.

- Mathias RICHY.....de Décembre 1792 à Janvier 1794
- Floy POPIN.....de Janvier 1794 à Mai 1794
- Sébastien SOILLEUX...de Mai 1794 à Juin 1794
- Louis GLADIEUX.....de Juin 1794 à Mai 1803
- Louis POINTIER.....de Mai 1803 à Mars 1808
- Victor POITEVIN.....de Mars 1808 à Juillet 1813
- Barthélémy POITEVIN..de Juillet 1813 à Août 1814
- Louis PERDRIX.....d'Août 1814 à Septembre 1817
- Mary Louis POINTIER..de Septembre 1817 à Février 1856
- Auguste POINTIER.....de Février 1856 à Mai 1871
- Auguste DUBOIS.....de Mai 1871 à Mai 1872
- Edouard DUPARCO.....de Mai 1872 à Janvier 1878
- Fursy COQUART.....de Janvier 1878 à Mai 1892
- Edouard DUPARCO.....de Mai 1892 à Août 1895
- Fursy COQUART.....d'Août 1895 à Novembre 1898
- Théodule MONARD.....de Novembre 1898 à Août 1901
- Florice LAPIERRE.....d'Août 1901 à Mai 1912
- Fursy COQUART.....de Mai 1912 à Juillet 1912
- Ernest CASTEL.....de Juillet 1912 à Mai 1925
- Raoul GRU.....de Mai 1925 à Mars 1947
- Jean DUPARCO.....de Mars 1947 à Mars 1965
- Michel GRU.....depuis Mars 1965.

NOTA

Un incident technique de dernière minute, ne nous a pas permis de sortir la première page originale de notre Journal. Nous en sommes navrés et nous vous prions de nous en excuser.